

Sous la direction de
Pietro Causarano, Valeria Galimi, François Guedj,
Romain Huret, Isabelle Lespinet-Muret, Jérôme Martin,
Michel Pinault, Xavier Vigna, Mercedes Yusta

LE XX^e SIÈCLE DES GUERRES

Hans Ulrich Jost, "La Suisse, un pays neutre en guerre", Pietro Causarano ed.al. (dir.), Le XXe siècle des guerres, Paris: Les éditions de l'atelier, 2004, 151-157

DE L'ATELIER



LES EDITIONS
Les Editions Ouvrières
12 avenue Sœur Rosalie
75013 Paris

Chapitre 12

La Suisse, un pays neutre en guerre

par Hans Ulrich Jost*

Pays neutre épargné par les guerres meurtrières du XX^e siècle, la Suisse semble caractérisée par un destin miraculeux ; de sorte que l'on dit souvent, comme pour les gens heureux, qu'elle est sans histoire... Pourtant, sauf à se limiter aux engagements armés, cette appréciation relève d'une bien courte vue. Car les deux guerres mondiales furent aussi des événements où se confrontèrent, de manière décisive, des forces économiques et financières, et la Suisse joua sur ce plan un rôle non négligeable. Comme puissance industrielle dotée d'un vaste commerce extérieur, elle contribua tout d'abord, et sans retenue, à soutenir les manœuvres des belligérants ; son poids fut en outre accru par le développement d'une forte place financière, largement favorisée par cette nouvelle « guerre de Trente ans ». Dans ce sens, il ne fait nul doute que l'histoire de la Suisse s'imbrique pleinement dans celle des conflits européens.

Deux volets illustrent cette thématique : les relations extérieures de la Suisse officielle observées sous l'angle de leurs enjeux économiques, alors que le deuxième, par contraste, évoquera quelques-unes des conséquences de la mobilisation de l'armée sur la société civile. Elle comporte l'avantage d'en dessiner les principales logiques, tout en privilégiant les résultats des recherches récentes effectuées dans ces domaines. Toutefois, avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de situer rapidement le caractère de la neutralité helvétique.

Neutralité et guerres modernes

Le concept de neutralité, en dépit des apparences, ne peut servir de paramètre déterminant en matière d'analyse historique, même si ce vocable domine largement le discours politique et une grande partie de l'historiographie helvétique¹. Sa

* Professeur à l'Université de Lausanne (Suisse).

pratique se résume en général à des arguments, destinés à défendre une certaine indépendance du pays face aux grandes puissances, puis, notamment au XX^e siècle, à un mythe dont les figures convergent avec les propos édifiants tenus par les autorités en matière de politique intérieure et de relations extérieures. Devenu l'un des points forts de l'idéologie dominante, cet imaginaire appartient aux représentations collectives des plus tenaces, en même temps que des moins contestables. Les propos tautologiques énoncés en 1948 par le conseiller fédéral², Max Petitpierre, ministre des Affaires étrangères, sont à ce sujet éclairants : « La neutralité suisse, dit-il, est l'histoire même de la Suisse, qui s'est développée en quelque sorte autour de la neutralité³. » Deux décennies plus tard, un historien mandaté par le Conseil fédéral reprendra à son tour cet axiome pour construire, en six volumes, une longue et parfois chimérique histoire de la neutralité helvétique⁴.

Définie de manière très restreinte dans le traité de paix de 1815, la neutralité de la Suisse figure dans les accords de La Haye de 1907. Son point névralgique réside dans l'interdiction, comme pour tout État neutre, de participer militairement à un conflit extérieur ; par contre, il n'y est fait nulle mention d'une prescription concernant l'engagement des privés. Cette voie ouverte au pragmatisme, l'industrie helvétique ne se privera pas de l'exploiter en exportant du matériel destiné aux armées, tout en offrant les services de la place financière suisse pour traiter leurs affaires. Quant aux autorités politiques, c'est sans autre scrupule qu'elles acceptent d'héberger, à l'intérieur des frontières, les activités des bureaux étrangers d'espionnage et de propagande.

C'est surtout au cours de la Seconde Guerre mondiale que, développé et affermi, le rôle international de la Suisse devient un enjeu stratégique de la politique extérieure⁵. Dès le début des hostilités en effet, le gouvernement entame des négociations avec les puissances belligérantes ; abrogées après la défaite de la France, elles sont rapidement remplacées par une étroite collaboration économique avec l'Allemagne nazie, dont l'effet est de maintenir la production industrielle à un très haut niveau. Ces relations soutenues par une tactique souple et habile de la place financière⁶, ne conduisaient qu'indirectement à remettre en cause le principe de neutralité. Néanmoins, comme l'ont relevé récemment les rapports de la Commission Indépendante d'Experts Suisse/Seconde Guerre Mondiale (CIE), les concessions accordées par le Conseil fédéral violaient, même d'un point de vue formel, la neutralité helvétique⁷.

Tout au long du XX^e siècle, la neutralité helvétique joua le rôle d'un concept à géométrie variable, s'articulant en fonction des objectifs visés : bouclier rhétorique destiné à parer les critiques des observateurs étrangers, il servit également à produire des discours fallacieux censés rassembler le "peuple" autour du gouvernement. Mais c'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale, que l'idée de neutralité rejoignit définitivement l'éventail des valeurs nationales sacralisées. Car après l'avoir mis sur un piédestal historique et érigé en dogme de sa politique officielle, le Conseil fédéral en exploite tous les registres symboliques pour justifier et dissimuler les implications économiques et financières du pays dans le conflit⁸.

Business as usual?

À l'aube de la Première Guerre mondiale, la Suisse est en tête des pays dotés d'un important commerce extérieur⁹. Les exportations, dont les quatre cinquièmes sont dirigés vers l'Europe, correspondent à 40 % du produit national, inclus les services qui jouent un rôle important. Quant aux capitaux investis à l'étranger, même si les estimations dont on dispose sont rudimentaires, il faut admettre que leur somme atteint à peu près le niveau du produit national de l'époque. Dans ce sens, il n'est donc pas tout à fait justifié de parler de la Suisse comme d'un petit-pays¹⁰.

En 1914, l'économie se réorganise en fonction des nouveaux besoins de la clientèle étrangère. L'industrie mécanique et l'horlogerie passent à la fabrication de matériel de guerre, tandis que la chimie et l'industrie pharmaceutique s'adaptent aux demandes avancées par les services sanitaires des armées¹¹. De nouveaux secteurs, tel l'aluminium, s'épanouissent rapidement : l'entreprise Aluminium-Industrie-AG AIAG par exemple, qui s'appellera plus tard Alusuisse, quintuple sa production au cours du conflit¹². Maintes affaires s'avérant très juteuses, un nombre non négligeable de profiteurs de guerre et de spéculateurs s'installent rapidement dans leur sillage. Toutes ces activités, et notamment le commerce extérieur, exigent à leur tour des interventions multiples de la part des établissements financiers ; de sorte que les banques, en collaboration avec la Banque nationale suisse et les grandes industries, s'imposent finalement comme les principaux organisateurs de l'économie de guerre et du commerce extérieur. Quant au gouvernement, responsable de l'approvisionnement du pays moyennant des accords avec les belligérants, il se soumet aux intérêts de la place financière. En Suisse, le capital financier confisque en quelque sorte le pouvoir d'État et dirige, avec le concours des organisations corporatives du grand patronat, la politique et les affaires étrangères¹³. Ce rôle-clé, les banques et les assurances helvétiques sauront le mettre à profit par la suite, en occupant des positions importantes dans les pays européens affaiblis par le conflit.

À partir de 1938 et fortes de ces expériences, les élites politiques – qui souvent avaient occupé des positions cadres entre 1914 et 1918 – ébauchent une économie de guerre selon les mêmes paramètres. Leur objectif : mettre en place un système politico-économique capable de maintenir les courants élevés du commerce extérieur et organiser la politique financière. Dès l'éclatement du conflit, pourvu derechef des pleins pouvoirs, le gouvernement s'attèle à créer les structures favorables au développement de cette stratégie ; ses visées se révèlent clairement le 8 septembre 1939, lorsqu'il déclare abolie la loi interdisant l'exportation de matériel militaire. Dès lors, l'industrie helvétique dispose d'un encadrement officiel pour offrir aux belligérants des armes de haute qualité, tels les fameux canons de 20 mm produits par l'entreprise Bührle à Oerlikon¹⁴.

La défaite de la France met une fin abrupte aux affaires conclues avec cette dernière et la Grande-Bretagne. Mais après quelques semaines de négociations, le commerce extérieur reprend vigoureusement, cette fois avec le Troisième Reich et la nouvelle Europe sous domination allemande. Dès lors, près de 70 % des exportations helvétiques se dirigent vers l'espace économique de l'Axe¹⁵, alors qu'un accord de *clearing*¹⁶, signé avec l'Allemagne le 9 août 1940, ouvre non seulement la voie

aux exportations de matériel de guerre et aux importations garantissant l'approvisionnement du pays, mais concède au Troisième Reich un crédit qui atteindra la somme appréciable de 1,1 milliard de francs à la fin du conflit – soit un dixième du PNB de la Suisse¹⁷. Un seuil est même franchi avec l'achat, par la Banque nationale suisse, de quantités importantes de l'or engrangé par la Reichsbank, dont une grande partie vient des rapines effectuées par les nazis¹⁸. Ainsi, au cours du conflit et au gré des circonstances, la place financière helvétique se dynamise et renforce son rôle international¹⁹. Sans oublier d'autres secteurs portés par la même conjoncture, au sein desquels la chimie occupe une position privilégiée²⁰.

Il faut souligner ici que, aussi bien lors du premier que du second conflit mondial, toutes ces activités contrastent fortement avec la vie quotidienne de la population et la politique intérieure du pays. Contraint d'augmenter considérablement ses dépenses, l'État est conduit à un endettement croissant²¹ et l'inflation, particulièrement désastreuse à la fin de la Grande Guerre, se fait durement sentir. De sorte que l'évolution du PNB, en dépit de la prospérité florissante de certains secteurs, affiche des phases de stagnation, voire de recul. Néanmoins, au vu des destructions matérielles et des chutes économiques brutales subies par les pays européens en guerre, la Suisse maintient un potentiel élevé ; à la fin des hostilités, son économie se retrouve à chaque fois en fort bonne position pour faire redémarrer les affaires. Si, au cours de cette période 1938-1950, les pays européens enregistrent une croissance de 21 %, celle de la Suisse atteint 31 %, ce qui représente un taux de 50 % supérieur à la moyenne européenne.

Mais d'un autre côté, le comportement des élites engendre maints litiges politiques et diplomatiques. En 1915, afin de faire cesser le commerce croisé de matériel de guerre, l'Entente impose à la Suisse, à l'instar des Pays-Bas, un contrôle rigide de ses échanges. Il s'ensuit la mise en place d'un organisme *ad hoc* appelé Société suisse de surveillance économique (SSS), dont la direction est assumée, du moins formellement, par des responsables helvétiques²². Impertinent mais parfois conscient des réalités, le public la surnomme « Souveraineté Suisse Suspendue », entendant signaler ainsi la soumission du pays aux directives de l'Entente. Quant au contrôle exercé par l'Empire allemand, avec qui les relations étaient très amicales depuis des années, il s'avère moins rigoureux. Menant une politique qui s'articule sur les besoins ou les directives des pays engagés dans le conflit armé, la Suisse s'intègre ainsi pleinement à l'économie de guerre – une attitude, il est vrai, qui favorise au cas par cas son approvisionnement en matières premières et en denrées alimentaires.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, ses relations avec le Troisième Reich vont susciter de vives réactions, cette fois de la part des Alliés. La Grande-Bretagne, suivie par les États-Unis, tente dès 1941 de soumettre le commerce helvétique à son contrôle, afin d'empêcher son soutien aux efforts de guerre allemands²³ ; à peine deux ans plus tard, au début de l'année 1943, les Américains font dûment savoir qu'ils considèrent comme illégal le trafic avec l'or spolié par les nazis²⁴. Aucune de ces démarches ne modifie cependant l'attitude de la Suisse qui, jusqu'aux derniers jours du conflit, maintiendra sa collaboration avec le Troisième Reich. Cette obstination conduit d'ailleurs à l'une des plus graves crises diplomatiques que la Confédération ait connue ; rythmée par des explications orageuses et des débats houleux

avec les représentants des États-Unis et des Alliés, elle s'apaise finalement par un arrangement conclu en 1946. Placées sous contrainte, les autorités helvétiques acceptent le versement d'une somme de 250 millions de francs en or et s'engagent à faire identifier les dépositaires ou les héritiers des fonds en déshérence des victimes du nazisme ; il faudra néanmoins attendre la fin des années 1990, soit plus d'un demi-siècle, pour que le deuxième point de cet accord soit respecté²⁵. Au bout des comptes, la Suisse se retrouve prise dans l'engrenage des relations internationales d'après-guerre, elles-mêmes dominées par les États-Unis. Après le « Nouvel ordre » hitlérien, c'est tacitement que le pays se soumet à la nouvelle perspective atlantique²⁶.

La militarisation de la société

Il faut encore relever deux aspects longtemps négligés par l'historiographie : la militarisation de la société civile et le rôle des femmes dans ce contexte. Car les conséquences des deux guerres mondiales sur la politique intérieure et la vie sociale furent multiples et parfois brutales. Ce fut le cas surtout lors du premier conflit, où le gouvernement peina à maîtriser le système monétaire et la fiscalité²⁷. De sorte que l'endettement croissant de l'État et l'inflation qui s'ensuivit aboutirent à des situations sociales catastrophiques, un sixième de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Vingt ans plus tard, tirant les leçons de ces expériences, le Conseil fédéral imposera une économie de guerre plus performante, sans éviter pour autant que les couches populaires ne paient un lourd tribut.

Au cours des années 1915-1919 et en dépit des bénéfices juteux réalisés par maints secteurs économiques, la dégradation des conditions de vie atteint un niveau si insupportable que les syndicats et le parti socialiste se lancent, en novembre 1918, dans une grève générale nationale²⁸. Or ce conflit social, réprimé par l'armée, marque profondément les esprits, car il est, et reste encore aujourd'hui, le plus grave que la Suisse ait connu depuis la guerre civile de 1847²⁹. Soucieux d'empêcher de nouvelles interventions de la gauche dans la vie publique, les partis bourgeois se coalisent, en même temps que l'antisocialisme, déjà fort répandu, devient l'un des paramètres majeurs de la politique helvétique. Il faudra attendre 1943, après Stalingrad et le constat de la fin probable du Troisième Reich, pour que le bloc bourgeois³⁰ accepte d'intégrer au Conseil fédéral un représentant du parti socialiste. Certes, en optant pour cette stratégie, le pouvoir enregistre la force politique acquise par la gauche socialiste ; mais il n'est pas sans avoir gardé en mémoire les troubles sociaux survenus en 1918, et sa préoccupation majeure consiste alors à éviter qu'une telle situation ne se reproduise à la fin des hostilités.

La mobilisation d'une armée de milice désorganise considérablement la vie sociale d'un pays. En Suisse, ce sont 220 000 hommes sur 3,8 millions d'habitants qui sont appelés sous les drapeaux lors de la Première Guerre mondiale, et près du double sur 4,2 millions d'habitants au début de la seconde. Profitant de ces situations d'exception, le corps des officiers et la droite bourgeoise renforcent tout d'abord le militarisme et le patriotisme nationalistes³¹. Les officiers de milice, le plus souvent investis de fonctions importantes dans le système politique, se regroupent au sein d'associa-

tions bien organisées et interviennent régulièrement dans les débats publics. En grande partie sélectionnée sur la base de critères idéologiques et sociaux, cette élite forme, avec les militaires de carrière, une phalange importante de la droite bourgeoise ; très efficace notamment dans les luttes contre la gauche, elle attise par ses interventions musclées la polarisation du champ politique.

Cette culture s'intensifie lors de la Première Guerre mondiale, avec l'élection à la tête de l'armée d'Ulrich Wille (1848-1925), un homme connu pour ses méthodes de formation militaire calquées sur celles de l'Empire allemand. Or, par ce geste, le pouvoir bourgeois signale clairement sa ferme intention de laisser s'épanouir l'esprit martial prussien³² qui, notons-le, se fera sentir durablement et touchera l'ensemble de la société. Même le champ historiographique subit l'emprise de l'état-major général qui, dès 1915, organise la rédaction d'une histoire militaire³³ sur plus d'un demi-millénaire ; exaltant les vertus et l'héroïsme des anciens guerriers helvétiques, les volumes issus de cette entreprise auront pour résultat de renforcer le statut de l'armée, tout en légitimant dans le public les principes d'une mentalité autoritaire.

Dans un pays multiculturel, l'attitude germanophile de la majorité des officiers durant la Première Guerre mondiale ne fut pas sans provoquer de vives tensions entre les régions linguistiques, et notamment entre les communautés francophone et alémanique. En 1939, soucieuse de ne pas reconduire un conflit analogue, l'Assemblée fédérale choisit de mettre à la tête de l'armée Henri Guisan (1874-1960), un représentant de la Suisse romande³⁴. Admirateur de Pétain, le nouveau général est acquis aux valeurs de la droite patriotique, mais il insiste moins sur le *drill* (méthode d'entraînement) prussien ; il n'empêche qu'il déploie, avec un certain talent démagogique, une propagande militaire très traditionaliste, dont le succès auprès du public est tel que le pouvoir de l'armée passe très vite pour s'être quasi substitué à celui des autorités politiques. Or cette confusion, outre qu'elle provoque un conflit permanent entre le Conseil fédéral et le commandement de l'armée³⁵, ouvre la voie à un mythe resté tenace : c'est, dit-on encore aujourd'hui, la valeur de « notre » armée qui a préservé le pays des attaques de Hitler. Ainsi, après deux conflits mondiaux auxquels elle a échappé, l'armée se voit gratifiée d'un prestige hors mesure et d'une admiration presque sacrée de la part d'une grande partie de la population.

Pourtant, comme le confirment des études récentes³⁶, c'est bien sa politique économique et commerciale, et non le rôle stratégique de son armée, qui garantit à la Suisse une certaine autonomie. Il est par ailleurs significatif que le général Guisan, sitôt après la défaite de la France, démobilise une grande partie des troupes ; car ce geste, tout en libérant de la main-d'œuvre pour la production industrielle, ne pouvait que signaler à Berlin que les autorités helvétiques ne redoutent aucune hostilité de la part de l'Allemagne, devenue entre-temps un partenaire économique privilégié³⁷. Et un peu plus tard, lorsque l'armée sera repliée dans les Alpes selon un dispositif appelé « Réduit national », elle laissera sans protection militaire une grande partie de la région la plus industrialisée du pays. Cette stratégie douteuse, l'état-major la compensa par une intense propagande conduite sous l'étiquette de « Défense nationale spirituelle », dont l'objectif était d'encadrer la population au moyen d'un discours traditionaliste, patriotique et conservateur. Non dépourvue des composantes propres à l'idéologie du *Blut und Boden* (le sang et le

sol) chère aux pays fascistes³⁸, cette campagne fut relayée par les propos du Conseil fédéral qui, quant à eux, empruntaient parfois à la rhétorique du maréchal Pétain. Reste que cet endoctrinement était à ce point mêlé de culture populaire patriotique, que même les défenseurs des valeurs démocratiques se laissèrent bercer par ces inflexions pour le moins équivoques – y compris une partie de la gauche.

Afin d'illustrer cette intrication entre militarisation et « défense spirituelle », il convient d'évoquer brièvement une des personnalités emblématiques de la droite extrême, dont l'influence se prolonge d'une guerre à l'autre. Il s'agit de Gonzague de Reynold (1880-1970), un maurassien originaire du canton catholique de Fribourg, qui s'est défini lui-même comme un réactionnaire³⁹. En 1914, alors qu'il avait été déclaré inapte au service militaire à l'âge du recrutement, le général Wille le charge de la direction d'un bureau de propagande (*Vortragsbureau*) de l'armée, et va même jusqu'à lui octroyer le grade de major⁴⁰ – ce qui comble d'aise ce fils de famille dont les ancêtres firent carrière comme officiers au Service de l'étranger. Rien d'étonnant, donc, si ce dernier rempile lors de la Seconde Guerre mondiale où, tout en collaborant à des revues national-socialistes, il joue toujours le rôle d'idéologue de l'esprit militaire et du patriotisme réactionnaire. Or loin d'être un extrémiste isolé, de Reynold occupe depuis les années 1930 des fonctions importantes auprès de trois membres du gouvernement, dont il est le conseiller personnel ; il jouit en outre d'un grand prestige intellectuel, tant sur le plan national qu'international, et n'hésite pas à se saisir de différentes formes d'expression pour diffuser ses idées. Il en résulte un habile amalgame entre culture militaire et doctrines réactionnaires dont les effets, portés à leur comble en situation de guerre, vont imprégner toute de la culture politique helvétique du XX^e siècle.

La mobilisation des femmes

L'industrialisation de la Suisse, qui a hissé le pays au rang des économies les plus développées au XVIII^e siècle déjà, doit une grande partie de son succès à la main-d'œuvre féminine, embauchée massivement et à bas salaire. Appelées à compenser le travail des hommes mobilisés lors des deux guerres mondiales, les femmes assumèrent maintes tâches inhabituelles dans l'agriculture ou dans les usines, et s'impliquèrent avec énergie et compétence dans les œuvres sociales et humanitaires. Leur engagement, leur courage aussi, dont on commence seulement à mesurer l'importance, ne furent cependant nullement récompensés : pas de reconnaissance publique, aucune amélioration de leur salaire ou de leur situation civile et juridique, et toujours pas de droits politiques. Les périodes de conflits armés au contraire, durant lesquels les valeurs d'autorité et de virilité, voire de machisme se portent fièrement à la boutonnière, laissèrent libre cours à l'antiféminisme ambiant et entravèrent durablement le parcours des femmes vers leur émancipation. Quant à l'histoire nationale, elle a si bien occulté leur rôle, qu'aujourd'hui encore elles n'y apparaissent que dans les marges⁴¹.

Si l'industrie eut largement recours au travail des femmes lors des deux guerres mondiales, en particulier pour la production de matériel destiné aux armées, ce déplacement s'opéra dans une certaine discrétion. Il s'agissait, selon l'hypothèse

émise par Regina Wecker au sujet de la période 1939-1945, de ne pas perturber l'ordre social des genres, et notamment les hiérarchies entre les sexes sur le marché du travail⁴². Par contre, leur intégration dans les œuvres humanitaires et patriotiques fit l'objet d'une incontestable publicité, avec pour conséquence de consolider les représentations convenues de leur place dans la société. Notons, au demeurant, que l'engagement humanitaire du pays de la Croix-Rouge comportait également des dimensions économiques, comme l'accueil des prisonniers de guerre par exemple, dont les frais de séjour et les soins médicaux étaient remboursés par leurs gouvernements respectifs, palliant ainsi une partie des pertes subies par l'industrie du tourisme. Toujours est-il que dans le public, mais surtout dans l'imaginaire des femmes elles-mêmes, cette distorsion de la réalité renforça une perception décalée de leurs activités, tout en accentuant leur perméabilité aux discours sur les vertus de soumission et de service à la patrie – le terme *Vaterland* soulignant davantage les hiérarchies. Que les mouvements féministes, nettement offensifs au début du siècle, affichent une perte de vitesse au lendemain du premier conflit déjà n'est donc guère étonnant⁴³.

Entre 1939 et 1945, la mobilisation des femmes s'étendit encore à d'autres secteurs et prit des contours plus spécifiques⁴⁴. Sans être vraiment persuadé de son utilité, le général Guisan mit sur pied un service militaire féminin appelé complémentaire⁴⁵, dont l'image est fréquemment utilisée à des fins de propagande. Une autre forme d'instrumentalisation s'opère lors des cérémonials publics où, invitées à paraître dans leur « costume national »⁴⁶, les femmes sont réduites à de simples figurantes destinées à les colorer et à en rehausser la dimension patriotique. Déjà embrigadées au cours de la Grande Guerre dans des associations qui réinventent les traditions, ces Heidi encostumées, interdites de maquillage, de bijoux et de toute expression de leur individualité, figurent au premier plan des portraits féminins diffusés par la presse illustrée. C'est donc sans surprise que les droits civiques, espérés par les féministes au sortir de la Grande Guerre déjà, restent une nouvelle fois lettre morte. Quant à leur pleine citoyenneté, les femmes ne l'obtiendront que vingt ans plus tard, en 1971.

Les lignes directrices esquissées ici sont loin de recouvrir la complexité de l'histoire de la Suisse durant ces périodes de conflits. Pour autant, j'espère avoir montré que le statut de neutralité ne prive nullement un pays d'être étroitement lié, voire parfois fortement impliqué, dans le déroulement des guerres.

Chapitre 12

1. D. Frei, Neutralität – Ideal oder Kalkül? Zweihundert Jahre aussenpolitisches Denken in der Schweiz, Frauenfeld/Stuttgart, Huber, (1967); Schindler D, «Dauernde Neutralität», in Ricklin A, Haug H., Binswanger H. (ed.), *Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik*, Bern/Stuttgart, Haupt, 1975, p. 159-180.
2. Membre du gouvernement, lui-même composé de sept Conseillers fédéraux qui assument, à tour de rôle et durant une année, la présidence de la Confédération.
3. M. Petitpierre, «La Suisse dans le monde actuel», in *Die Schweiz im Notstand der Gegenwart*, Vorträge gehalten im Februar 1952 an der ETH, Zürich, 1952, p. 20
4. E. Bonjour, *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, 6 vol., Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1970 (vol. 4 à 6 en français : *Histoire de la neutralité suisse*, Neuchâtel, La Baconnière).
5. D. Bourgeois, *Le Troisième Reich et la Suisse 1933-1941*, Neuchâtel, La Baconnière, 1975; J. Tanner, «Or et Granit. La défense nationale et les liens économiques entre la Suisse et le Troisième Reich durant la Seconde Guerre mondiale», *Annuelles*, n° 1, 1990, Lausanne, Histoire et société contemporaines H. U. Jost dir., p. 31-48.
6. H. U. Jost, *Le salaire des neutres. Suisse 1938-1948*, Paris, Denoël, 1999.
7. CIE, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, Zürich, Pendo Verlag, 2002, p. 45-63.
8. D. Trachsler, Neutral zwischen Ost und West? Infragestellung und Konsolidierung der schweizerischen Neutralitätspolitik durch den Beginn des Kalten Kriegs, 1947-1952, Zürich, Forschungsstelle für Sicherheitspolitik und Konfliktanalyse, 2002.
9. P. Bairoch, «L'économie suisse dans le contexte européen : 1913-1939», *Revue Suisse d'Histoire*, n° 34, 1984, p. 468-97.
10. Voir à ce propos les remarques pertinentes de Sébastien Guex, *La Suisse et les Grandes Puissances 1914-1945*, Genève, Droz, 1999, p. 8-13.
11. T. Straumann, *Die Schöpfung im Reagenzglas. Eine Geschichte der Basler Chemie (1850-1920)*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1996.
12. T. Bauer, *Altsuisse 1888-1888. Une histoire en Valais et dans le monde*, Lausanne, Édition d'en bas, 1989.
13. M. Mazbouri, «Place financière suisse et crédits aux belligérants durant la Première Guerre mondiale», in S. Guex, *La Suisse et les Grandes puissances 1914-1945*, Genève, Droz, 1999, p. 59-90.
14. Saga Bühlre, *Die Festschrift zum 75-jährigen Jubiläum einer weltberühmten Waffenschmiede mit einem Zwischenwort an die Haupterbin*, Zürich, Limmat Verlag, Saga Bühlre, 1981; D. Heller, *Zwischen Unternehmertum, Politik und Überleben*, Emil G. Bühlre und die Werkzeugmaschinenfabrik Oerlikon, Bühlre & Co. 1924-1945, Frauenfeld, Huber Verlag, 2002.
15. Voir à ce sujet Jost, *op. cit.*, 1999, «Économie de guerre, plein emploi et nouvel ordre (1940-1943)», p. 159-182.
16. Procédé de compensation des créances et des dettes.
17. Pour une vision synthétique de l'ensemble de ces questions, voir le Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse-Seconde Guerre mondiale, CIE, *op. cit.*, 2002; concernant des domaines plus spécifiques, voir les rapports détaillés de cette même Commission (25 vols. Zurich, Chronos, 2001-2002).
18. Commission Indépendante d'Experts Suisse-Seconde Guerre mondiale, *Die Schweiz und die Goldtransaktionen im Zweiten Weltkrieg*, Zürich, Chronos, 2001.
19. D. Dirlwanger, S. Guex, G.-F. Pordenone, *La politique commerciale de la Suisse de la Deuxième Guerre mondiale à l'entrée au GATT (1945-1966)*, Zürich, Chronos, 2004.
20. T. Straumann et D. Wildmann, *Schweizer Chemieunternehmen im «Dritten Reich»*, Zürich, Chronos (vol. 7 des Rapports publiés par la CIE), 2001.
21. Voir Guex, *op. cit.*, 1993 pour la Première Guerre mondiale, et J. Tanner, *Bundeshaushalt, Währung und Kriegswirtschaft. Eine finanzsoziologische Analyse der Schweiz zwischen 1938 und 1953*, Zürich, Limmat Verlag, 1986, pour la Seconde Guerre mondiale.
22. H. Ochsenbein, *Die verlorene Wirtschaftsfreiheit 1914-1918, Methoden ausländischer Wirtschaftskontrollen über die Schweiz*, Bern, Stämpfli, 1971; P. Luciri, *Le prix de la neutralité. La diplomatie secrète de la Suisse en 1914-1915*, Genève, Institut Universitaire des Hautes Études Internationales, 1976.
23. O. Inglin, *Der stille Krieg. Der Wirtschaftskrieg zwischen Grossbritannien und der Schweiz im Zweiten Weltkrieg*, Zürich, NZZ, 1991; C. Schiemann, *Neutralität in Krieg und Frieden. Die Aussenpolitik der Vereinigten Staaten gegenüber der Schweiz 1941-1949. Eine diplomatiegeschichtliche Untersuchung*, Chur, Rüegger, 1991.
24. L. von Castelmuur, *Schweizerisch-alliierte Finanzbeziehungen im Übergang vom zweiten Weltkrieg zum kalten Krieg*, Zürich, Chronos, 1992.
25. H. U. Jost, 1990, «Switzerland's Atlantic Perspectives», in *Swiss Neutrality and Security*, M. Milivojevic and P. Maurer (ed.), New York, Berg, 1990, p. 110-121.
26. Guex, *op. cit.*, 1993.
27. J. Tanner, *op. cit.*

28. Vuilleumier M., *La grève générale de 1918 en Suisse*, Genève, Grounauer, 1977.
29. Il s'agit de la guerre civile qui permit aux forces libérales et radicales de briser la résistance des cantons catholiques-conservateurs et qui aboutit en 1848 à la Constitution de l'État fédéral.
30. Le gouvernement, composé tout d'abord des seuls libéraux-radicaux, s'ouvrit en 1891 à un représentant des catholiques-conservateurs puis, en 1929, à un membre du parti des paysans, artisans et bourgeois (aujourd'hui Union démocratique du centre); cette alliance est dès lors nommée "bloc bourgeois" par les intéressés eux-mêmes.
31. R. Jaun, *Preussen vor Augen. Das schweizerische Offizierscorps im militärischen und gesellschaftlichen Wandel des Fin de siècle*, Zürich, Chronos, 1999.
32. H. R. Fuhrer et P. M. Strässle (dir.), *General Ulrich Wille: Vorbild den einen Feindbild den andern*, Zürich, NZZ Verlag, 2003.
33. *Histoire militaire de la Suisse (1315-1915)*, colonel M. Feldmann et capitaine H.G. Wirz (dir.), 12 cahiers en 4 vol., Berne, Commissariat central des guerres, 1915-1935.
34. W. Gautschi, *Le général Guisan. Le commandement de l'armée pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne, Payot, 1991.
35. E. Bucher, *Zwischen Bundesrat und General. Schweizer Politik und Armee im Zweiten Weltkrieg*, St. Gallen, VGS, 1991.
36. D. Bourgeois, *Business helvétique et Troisième Reich*, Lausanne, Éd. Page deux, 1998.
37. Tanner, *op. cit.*, 1990.
38. Idéologie d'un mouvement de jeunes nationalistes allemands avant la Première Guerre mondiale. Cf. Jost, *op. cit.*, 1999, p. 68-74.
39. A. Mattioli, *Gonzague de Reynold, idéologue d'une Suisse autoritaire*, trad. de l'allemand par D. Elbaz et J. Steinauer, Fribourg, Éd. universitaires, 1997.
40. Mattioli, *op. cit.*, 1997.
41. R. Stämpfli, *Mit der Schürze in die Landesverteidigung. Frauenemanzipation und Schweizer Militär 1914-1945*, Zürich, Orell Füssli, 2002.
42. R. Wecker, « It wasn't war! The Situation of Women in Switzerland 1939-1945 », in J. Charnley et M. Pender (eds), *Switzerland and War*, Bern, Lang, 1999.
43. S. Hardmeier, *Frühe Frauenstimmrechtsbewegung in der Schweiz (1890-1930)*, Zürich, Chronos, 1997.
44. M. Pavillon, *Les immobilisées. Les femmes suisses en 39-45*, Lausanne, Éd. d'En bas, 1989.
45. S. Chiquet, « Viel Selbstbewusstsein – wenig Erfolg. Der Schweizerische FHD-Verband, 1944-1948 », in R. Jaun et B. Studer (éd.), *Féminin-masculin. Rapport sociaux de sexes en Suisse: législation, discours, pratiques*, Zürich, Chronos, 1995, p. 185-194.

Chapitre 13

1. L. Kolodnyj, *Hodenie v Moskvu*, Moscou, 1990.
2. *Moskva voennaâ: sbornik vospominanij*, Moscou, 1995.
3. « Moskva voennaâ. 1941 god... (noveye istošniki iz sekretnyh arhivnyh fondov) », *Istoriâ SSSR*, 1991, n° 6. « Ne tol'ko panika (oktâbr' 1941 v Moskve) », *Neizvestnaâ Rossiâ. XX vek*, livre 3, Moscou, 1993; *Moskva voennaâ. 1941-1945: Memuary i arhivnye dokumenty*, Moscou, 1995 (plus loin *MV*).
4. Ancien CGAOP et SS de Moscou.
5. O. K. Matveev, « \$islenost' naseleniâ Moskvyy v gody velikoj otešestvennoj vojny (po materialam CGAORSS g. Moskvyy) », *Otešestvennaâ istoriâ*, 1992, n° 3.
6. O. K. Matveev, *art. cit.*, p. 155.
7. *MV*, p. 211.
8. *Moskovskaâ gorodskaâ organizaciâ KPSS. 1917-1988: Cify. Dokumenty. Materialy*, Moscou, 1989, p. 19.
9. *MV*, p. 460.
10. *MV*, p. 36-39; p. 43-44.
11. Il s'agit de poursuites au titre des articles 58-1b, 58-10 et 58-14 du code pénal qui prévoient des peines sanctionnant les crimes contre-révolutionnaires, mais également des articles 59-3 (banditisme et maraudage), 29-6 (manquement au travail sur le front et violation des règles du camouflage etc.), 193-7 et 10a (violation des obligations de guerre).
12. *MV*, p. 545-548.
13. K. M. Simonov, *Raznye dni vojny: dnevniki pisatelâ*, Moscou, 1977, tome 1, p. 65.
14. *MV*, p. 40, 60, 130, 142.
15. *MV*, p. 69.
16. *MV*, p. 671.
17. *MV*, p. 499.
18. *MV*, p. 219.
19. *MV*, p. 587-588.